



149^e Assemblée des délégués du 8 juin 2024, 13h30, Glovelier

Présidence: Urs Weiss

Protocole: Sandra Lanz

Présences: Nombre de délégués: 238

Excusés: Selon liste

Début: 13.30

Ordre du jour

1.	Salutations	2
2.	Elections des scrutateurs	2
3.	Constatation des présences	3
4.	Procès-verbal de l'AD du 10 juin 2023 à Fribourg (Petits animaux Magazine 8/23).....	3
13.	Communications des membres du comité	3
5.	Approbation du rapport annuel du Président (Petits animaux Magazine 6/ 24).....	5
6.	Comptes annuels 2022.....	6
6.1	a) Note explicative sur les comptes annuels	6
6.2	b) Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision	6
6.3	c) Approbation des comptes annuels.....	6
7.	Comptes annuels 2023.....	6
7.1	a) Explication des comptes annuels	6
7.2	b) Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision	7
7.3	c) Adoption des comptes annuels.....	7
8.	Fixation de l'indemnité du comité.....	7
9.	Proposition de cotisations des membres 2025.....	7

10.	Proposition pour les 150 ans du jubilé Petits animaux Suisse	8
11.	Approbation du budgets 2025.....	9
11.1	a) Explication concernant le budget 2025.....	9
11.2	b) Acceptation du budget.....	10
11.3	c) Proposition compétence du comité	10
12.	Elections	10
12.1	a) Membre du comité	10
12.2	c) Société de révision.....	10
14.	Proposition Règlement sur la protection des données.....	10
15.	Proposition concernant le règlement sur la justice.....	11
16.	Proposition d'adaptation des statuts pour l'utilité publique.....	11
17.	Petits animaux Suisse SA Comptes annuels 2023.....	11
18.	Brefs rapports des divisions.....	11
19.	Nomination des membres d'honneur	12
20.	Nomination des vétérans	12
21.	Attribution des assemblées des délégués à partir de 2025 et suivantes	12
22.	Divers.....	13

1. Salutations

Urs Weiss adresse ses premiers mots en français aux délégués de Suisse romande. L'assemblée des délégués est traduite simultanément en français.

Le président de la fédération salue tous les éleveurs et éleveuses présents, en particulier le Président d'honneur et Président de l'EE Gion Gross ainsi que le responsable des finances de l'EE Hans-Jörg Opala et les membres d'honneur. Il salue également Pauline Godat, présidente du Parlement jurassien, Jean-Claude Beuchat, président du Parlement communal du Haute-Sorne, ainsi que le Dr Laurent Monnerat, vétérinaire cantonal du Jura.

Urs Weiss remercie le comité d'organisation de Glovelier pour l'organisation et le déroulement de l'assemblée des délégués de cette année.

Urs Weiss constate que les invitations et les cartes de vote ont été envoyées conformément aux statuts et dans les délais. Gilles Python, de l'organe de révision, est présent.

Les excuses sont consignées en annexe au procès-verbal. Le procès-verbal est rédigé par Sandra Lanz, responsable du secrétariat de la fédération.

Un moment de silence est observé en mémoire des collègues éleveurs de petits animaux décédés l'année dernière.

2. Elections des scrutateurs

La proposition de composition du bureau de vote : Peter Iseli (scrutateur en chef, représentant de la division), Jules Schweizer (représentant d'une fédération cantonale) et Stefan Röthlisberger (comité de Petits animaux Suisse).

Scrutateurs: Tamara Nydegger, Andreas Bill, Roland Lüthi, Martin Richard, Stefan Roth, Christian Wingeier, Horst Reber et Rösli Karpf.

Urs Weiss demande si le bureau de vote et les scrutateurs peuvent être élus en bloc. La parole n'étant pas demandée, il met au vote le bureau de vote et les scrutateurs.

Décision : Le bureau de vote et les scrutateurs sont élus sans opposition par les délégués.

3. Constatation des présences

Urs Weiss donne la parole à Jean-Claude Beuchat. Il présente la commune et loue le travail de la société des éleveurs de petits animaux de Glovelier. Sylvain Renaud, président du comité d'organisation de l'assemblée des délégués, remercie les participants pour leur présence à l'assemblée. La restauration à midi a bien fonctionné et s'est déroulée rapidement.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement des cartes de vote. Il en résulte que:

Carte de vote envoyées:	1'166
Délégués présents:	238
Carte de vote représentées:	752
Majorité absolue:	377
Majorité qualifiée (2/3):	503
Invités:	17

L'ordre du jour est imprimé sur la brochure et la carte de vote.

Hansruedi Röthlisberger, propose de modifier l'ordre du jour, le point 13 devant être traité après le point 5. Ceci parce que les explications de la commission des structures exerceraient une influence sur d'autres décisions.

Décision : Les délégués approuvent par 389 voix la modification de l'ordre du jour visant à avancer le point 13, Communications des membres du comité.

Antonietta Polimeno propose que le point 18 de l'ordre du jour, Rapports succincts des divisions, soit avancé directement après le point de l'ordre du jour relatif aux présences.

Décision : Les délégués rejettent à la majorité la proposition d'Antonietta Polimeno d'avancer le point 18 de l'ordre du jour.

Urs Weiss demande qui est d'accord avec l'ordre du jour modifié.

Décision : Les délégués sont majoritairement d'accord avec l'ordre du jour modifié.

4. Procès-verbal de l'AD du 10 juin 2023 à Fribourg (Petits animaux Magazine 8/23)

Le procès-verbal de l'AD du 10.6.2023 a été publié dans le Petits Animaux Magazine numéro 8/23. Aucune demande de rectification du procès-verbal n'a été reçue, il est donc considéré comme approuvé.

13. Communications des membres du comité

Peter Iseli informe brièvement sur la dernière réunion de l'EE à Kecskemet. Une session supplémentaire a été organisée sur l'avenir des expositions européennes. Il informe également qu'une exposition européenne est prévue du 4 au 9 novembre 2025 à Nitra. Des informations à ce sujet suivront.

Stefan Röthlisberger revient brièvement sur le championnat des jeunes des 6 et 7 janvier 2024 à Willisau. Il demande qui souhaite organiser la prochaine exposition de la jeunesse - pas de réaction.

La réunion des préposés à la relève aura lieu le 22 juin, à condition qu'au moins 10 préposés s'inscrivent avant ce soir. Le camp des jeunes aura lieu du 20 au 27 juillet à Elm, la date limite d'inscription est dans une semaine.

Stefan indique qu'en 2023, 43 conseils en matière de protection des animaux ont été donnés et que deux distinctions ont été décernées pour des élevages exemplaires.

Stefan informe ensuite sur la commission de protection des animaux et ses activités. Elle se réunit une à deux fois par an. La commission ne manque pas de travail. Cette année, elle a pris position dans le cadre de la consultation sur l'ordonnance sur la protection des animaux et elle élabore actuellement une prise de position sur les informations techniques "Expositions".

Toutes les divisions ont enregistré un recul du nombre de leurs membres. Après la décision des cotisations annuelles lors de l'AD extraordinaire 2023, une vague de mutations de membres vers des membres passifs a eu lieu.

1'596 départs effectifs ont été enregistrés. De même, 84 nouveaux membres ont été annoncés. Ainsi, Petits animaux Suisse compte actuellement 8'455 membres. Selon les statuts, le Petits animaux Magazine est l'organe de publication officiel qui informe les membres en allemand et en français. Le comité considère le Petits animaux Magazine comme un lien important au sein des divisions et de Petits animaux Suisse.

Il existe une collaboration de longue date avec Helsana, dont profitent les membres et Petits animaux Suisse. Les membres bénéficient d'un rabais sur les assurances complémentaires et Petits animaux Suisse reçoit un remboursement.

Chez Hauptner, cela fonctionne de la même manière, les membres obtiennent un rabais de 10% lors de la commande, si le numéro de membre est indiqué dans les remarques. Ici aussi, Petits animaux Suisse reçoit une ristourne.

Urs Weiss informe sur le Petits animaux Magazine. Selon les statuts, le Petits animaux Magazine est l'organe de publication officiel qui informe les membres en allemand et en français. Le comité considère le Petits Animaux Magazine comme un lien important au sein des divisions et de Petits Animaux Suisse.

Urs Weiss informe que la commission des structures a commencé son travail le 18.8.2023. Douze personnes engagées se sont portées volontaires pour y participer. Les résultats de sept mois de travail ont été présentés à la CPP de Lapins de race Suisse. Par la suite, ils ont été présentés lors de la plupart des assemblées des délégués des fédérations cantonales. Le 17.5.2024 a eu lieu le premier entretien entre des représentants de la commission des structures et des représentants du comité de Petits animaux Suisse. Le comité aurait volontiers discuté avec la commission des structures avant la publication des résultats, mais cela n'a malheureusement pas été souhaité. Le comité aurait pu s'imaginer que ses idées et réflexions auraient pu être prises en compte.

Sandra Heuberger présente la solution proposée par la commission des structures. La commission des structures est composée de douze membres, dont de jeunes éleveurs de petits animaux qui ont l'élevage de petits animaux à cœur. La commission des structures a élaboré une proposition pour des structures uniformes, légères et peu coûteuses de Petits animaux Suisse et des divisions. La commission des structures a reçu de nombreuses réactions positives. Elle part donc du principe que la base, les membres, sont prêts à des changements structurels au sein des divisions et de Petits animaux Suisse. La diminution du nombre de membres, les problèmes de remplacement des membres du comité et les déficits budgétaires exigeraient une restructuration de Petite Animaux Suisse et des divisions. Les revendications adressées au comité de Petits animaux Suisse sont les suivantes:

- Regroupement des divisions avec les commissions techniques spécialisées (concerne les divisions)
- Uniformisation des indemnités (concerne les commissions et Petits animaux Suisse)
- Abolition de la VOK - Conférence des comités et des présidents (Concerne PAS)
- Abolition de la POK Conférence des Présidents et Préposés de toutes les divisions (Concerne les divisions), (pour des raisons de coût et de manque d'utilité)

- Création de fonds pour les biens des divisions (concerne divisions et PAS))
- 150 % de poste de travail au secrétariat de la fédération (concerne PAS)
- Réduction de l'offre du Shop et des heures d'ouverture (concerne PAS)
- Cotisations des membres de 60-80Fr. par année sans le Petits animaux Magazine pour cela avec newsletter (concerne PAS)

La contribution annuelle pour les divisions serait versée dans les fonds correspondants à partir de ce montant.

- Si le Petits animaux Magazine est maintenu : autoportant (concerne PAS)

Malgré la diminution du nombre de membres, les structures n'ont pas été adaptées. La commission s'est penchée de manière intensive sur les structures.

La tâche de la commission des structures serait terminée, des ébauches de solutions ont été élaborées. L'élaboration détaillée est laissée aux divisions et à Petits animaux Suisse.

La commission des structures demande au comité de Petits animaux Suisse et aux comités des divisions de présenter le concept de structure de la commission des structures aux délégués pour discussion et vote lors d'une assemblée extraordinaire des délégués ou au plus tard lors de l'assemblée des délégués de 2025, conformément au § 15 al. 2 let. m des statuts de Petits animaux Suisse. Les délégués ont le droit d'être informés sur les travaux de la commission des structures qui a été mise en place en 2023. Une éventuelle contre-proposition du comité doit être traitée en même temps. Sandra Heuberger remet, au nom de la commission des structures et de 8 présidents de fédérations cantonales, la lettre contenant ces revendications à Petits animaux Suisse et aux divisions.

La commission des structures espère pouvoir continuer à pratiquer ensemble le hobby de l'élevage de petits animaux.

Urs Weiss demande ce qu'il advient de la proposition de la commission des structures. La commission des structures ne s'est pas seulement penchée sur les structures, mais sur une multitude de thèmes. Elle a certainement de bonnes idées qui peuvent être mises en œuvre.

Les votes consultatifs d'aujourd'hui au sein des divisions ont montré très clairement que celles-ci souhaitent continuer à exister.

Des propositions et des demandes claires doivent être faites à la prochaine Assemblée des délégués.

Sheila Monod de la SACC Val de Ruz demande pourquoi il n'y a pas eu de communication entre le comité et la commission des structures.

Sandra Heuberger mentionne que, dès le début, il a été convenu au sein de la Commission que le silence serait de rigueur jusqu'à ce que la proposition soit rendue publique.

Gilles Python, remercie la commission des structures. Aujourd'hui, Oiseaux d'agrément Suisse a quitté la fédération, il craint que d'autres divisions envisagent de faire de même.

5. Approbation du rapport annuel du Président (Petits animaux Magazine 6/ 24)

Les rapports annuels de toutes les divisions et de Petits animaux Suisse ont été publiés dans le Petits animaux Magazine 6/24. Urs remercie tous ceux qui s'engagent en Suisse pour l'élevage et la détention de petits animaux. Ce n'est qu'ensemble que l'on peut atteindre quelque chose. Être membre du comité signifie aussi s'exposer. Il n'est pas toujours facile de trouver la bonne voie.

Le vice-président Stefan Röthlisberger adresse quelques mots à Urs et le remercie pour son grand engagement. Stefan soumet le rapport annuel au vote.

Décision : Les délégués approuvent à une large majorité le rapport annuel du président.

Urs Weiss présente l'équipe du secrétariat de la fédération. Sandra Lanz, en tant que responsable, Sonja Lipp, Jacqueline Gut et Susanne Gerber en tant que collaboratrice.

Urs Weiss donne la parole à Pauline Godat, la Présidente du Parlement jurassien.

Mme Godat remercie pour l'invitation. Elle est surprise de la grande participation à l'assemblée et de l'intérêt porté à l'élevage de petits animaux.

6. Comptes annuels 2022

6.1 a) Note explicative sur les comptes annuels

Comme les comptes annuels 2022 n'ont pas été approuvés lors de l'AD de l'année dernière, le comité en a discuté une nouvelle fois avec la société de révision BDO. En collaboration avec le nouvel organe de révision Fidustrust, la présentation du bilan 2022 a été modifiée et rendue plus transparente. Cependant, rien n'a été modifié dans les déclarations de base des comptes annuels 2022, car ceux-ci sont corrects dans toutes leurs parties.

Malheureusement, Ruedi Galli, élu l'année dernière à Fribourg, a dû quitter son poste de responsable financier en avril 2024 pour des raisons de santé. Gilles Python a accepté de se charger de la présentation des comptes annuels 2022 et 2023.

Gilles explique la présentation des comptes annuels 2022. Seules les réserves de fluctuation seront désormais présentées séparément dans le bilan.

Gilles demande si d'autres informations sur les comptes annuels sont souhaitées. Ce n'est pas le cas.

6.2 b) Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

Gilles explique que le rapport de révision n'a pas été adapté, car tout est correct, seule la présentation du bilan a été modifiée et cela est expliqué dans l'annexe.

6.3 c) Approbation des comptes annuels

Décision : Les délégués approuvent à la majorité les comptes annuels 2022 avec une perte de CHF 763'264.69.

7. Comptes annuels 2023

7.1 a) Explication des comptes annuels

Gilles Python présente les comptes annuels 2023. La perte annuelle est conforme au budget. Le chiffre d'affaires budgété pour le shop n'a pas été atteint, 20'000 bagues de volailles ont été vendues en moins par rapport à l'année précédente. Un remboursement est versé aux trois divisions pour le matériel de marquage. Malheureusement, les coûts budgétés pour Petits animaux Magazine n'ont pas pu être respectés. En raison de la situation économique, il y a eu un supplément pour le papier et l'énergie, mais ces coûts se sont largement normalisés en 2024. En ce qui concerne les cotisations des membres, il y a eu CHF 16'000 de plus que prévu au budget, mais cela sera moins que prévu en 2024, car il y a eu de nombreux départs à la fin de 2023. Les dépenses de la fédération ont été inférieures de CHF 22'000 au budget. Des économies ont été réalisées partout où cela était possible. Les frais bancaires sont élevés en fonction de la fortune, mais un bénéfice a pu être réalisé cette année sur les valeurs de placement. De nouvelles réserves de fluctuation ont été constituées. Gilles explique que l'année 2023 peut être qualifiée d'année « normale ». Grâce à la discipline en matière de dépenses et aux résultats des titres, le budget a pu être respecté. La perte annuelle s'élève à CHF 261'997.08.

Pour Gilles, le comité doit mieux regarder le budget à l'avenir.

Gilles demande si des informations supplémentaires sur les comptes annuels sont souhaitées. Ce n'est pas le cas.

7.2 b) Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

Gilles explique qu'il a passé une journée au secrétariat avec son assistante et qu'il a vérifié les comptes. Il recommande d'accepter les comptes annuels.

7.3 c) Adoption des comptes annuels

Décision : Les délégués approuvent à la majorité les comptes annuels 2023.

8. Fixation de l'indemnité du comité

Comme les années précédentes, le comité propose une indemnité de CHF 22'000.

Andreas Scheidegger propose de réduire de moitié toutes les indemnités (indemnité du comité, indemnité informatique et indemnité de bureau) au 1.1.2025. Il est important que la base ne soit pas la seule à économiser, mais que le comité montre l'exemple.

Urs Weiss explique que seule la rémunération du comité peut être traitée sous ce point de l'ordre du jour.

Urs Weiss met au vote la proposition d'Andreas Scheidegger de réduire de moitié les honoraires du comité.

Décision : Les délégués rejettent par 245 voix la proposition d'Andreas Scheidegger de réduire les honoraires du comité à CHF 11'000.

Décision : L'indemnité du comité de CHF 22'000 est acceptée à la grande majorité par les délégués.

9. Proposition de cotisations des membres 2025

L'Assemblée extraordinaire des délégués 2023 a expressément approuvé les cotisations des membres uniquement pour les années 2023 et 2024. Le comité a dû réfléchir au budget 2025. Lors du séminaire 2023, le comité a élaboré des idées pour l'avenir et les a publiées dans le numéro de novembre du Petits animaux Magazine. Le comité a mis en discussion le fait que chaque élèveuse et éleveur devrait avoir le droit de vote directement chez Petits animaux Suisse. Il est donc logique que le membre ayant le droit de vote paie aussi directement une cotisation.

Urs Weiss présente le calcul des cotisations des membres en 2025. Selon la proposition contenue dans la brochure de l'AD, chaque membre actif devrait payer la 1ère cotisation, indépendamment du nombre d'adhésions à des sections/clubs. Urs Weiss ajoute que les cotisations actuelles sont supprimées, le nouveau modèle remplaçant l'ancien. Le Petits animaux Magazine doit rester facultatif.

Urs Weiss ouvre la discussion.

Selon Sandra Heuberger, les délégués ont préalablement entendu les exigences de la commission des structures. Sandra propose de demander la cotisation 2025 de la même manière que les cotisations 2023 et 2024. Elle estime qu'il n'est pas judicieux de modifier cette situation actuellement, car la suite des événements n'est pas claire.

Heinz Baumann demande si cela est valable pour chaque membre ou s'il y aurait des exceptions. Il demande si tous les membres recevront une facture.

Urs Weiss explique que tous les membres sont égaux. Tous les membres actifs inscrits reçoivent une facture.

Roland Lüthi, mentionne qu'il serait plus simple pour lui que les caissiers reçoivent la facture pour le club, pour autant que les cotisations des membres soient réclamées comme jusqu'à présent.

Urs Weiss mentionne que les autorisations de paiement des caissiers des sections/clubs de Petits animaux Suisse ne sont pas connues, la facture serait donc adressée aux présidents.

Christian Lengacher, demande pourquoi le Petits animaux Magazine est désormais moins cher. Il ne comprend pas. Il se demande combien de temps encore le Petits animaux Magazine sera maintenu.

Urs Weiss part du principe que le Petits animaux Magazine restera à CHF 95.00. A cela s'ajoutent CHF 25.00 pour la cotisation de membre. La cotisation de membre sans le magazine est de CHF 60.00. CHF 95.00 est un prix politique, le comité estime qu'il est juste et important que les abonnés paient moins. Ils contribuent beaucoup à la communication. De plus, le Magazine est un canal d'information important pour les autorités vétérinaires.

Sandra Heuberger ajoute que la cotisation annuelle des divisions n'est pas encore incluse dans la cotisation annuelle proposée par Petits animaux Suisse.

Pierre Alain Falquet demande si les CHF 120.00 doivent être payés directement à Petits animaux Suisse. Il ne comprend pas encore tout à fait le système.

Urs explique que les cotisations des divisions et des fédérations cantonales devraient être déterminées lors de leurs assemblées de délégués. Petits animaux Suisse encaisserait également les cotisations, si cela était souhaité, afin de décharger l'administration des fédérations cantonales et des divisions.

Lukas Meister, a présenté une motion d'ordre tendant à ce que la demande de Sandra Heuberger soit mise aux voix directement.

Urs estime qu'il convient de discuter avant de procéder à un vote.

Annick Tzaut demande si les cotisations des divisions et des fédérations cantonales sont maintenues.

Selon la proposition du comité, les 5 CHF par membre des divisions et des fédérations cantonales n'existent plus, de même que la contribution des sections de 250 CHF.

Urs Weiss souhaite mettre aux voix la motion d'ordre de Lukas Meister. Lorenz Maurer, l'interrompt avec véhémence en disant que ce n'est pas correct.

Urs Weiss met au vote la proposition de Sandra Heuberger d'exiger les cotisations des membres en 2025 comme jusqu'à présent. Urs explique que le déficit se creusera encore d'au moins CHF 80'000 en 2025.

Décision : Les délégués approuvent par 503 voix la proposition de Sandra Heuberger de demander les cotisations annuelles 2025 de manière analogue aux cotisations 2024.

Stefan Garo, on parle de l'avenir, mais on refuse tout changement. Tout le monde est dans le même bateau, mais à l'heure actuelle, tout le monde s'oppose. La situation actuelle ne peut plus durer.

10. Proposition pour les 150 ans du jubilé Petits animaux Suisse

L'accent est mis sur la détention, l'élevage et l'exposition de petits animaux et non sur la célébration de fêtes et d'anniversaires, comme l'a expliqué Urs Weiss en introduction à la proposition du comité. Un jubilé doit servir à entretenir la camaraderie et à faire de la publicité vers l'extérieur. 150 ans, c'est une durée remarquablement longue. L'élevage de petits animaux fait partie de l'identité suisse. Il faut sans cesse faire prendre conscience à la population de ce bien culturel qu'est l'élevage de petits animaux. Un anniversaire aussi important

ne va pas de soi et intéresse donc aussi les médias. Mais ce sont les éleveurs et leurs animaux qui sont au centre de l'attention. C'est pourquoi les membres actifs doivent en profiter. D'une part, d'une contribution aux expositions et, d'autre part, d'une simple et modeste soirée d'éleveurs. Les amis des petits animaux de Volketswil se sont déclarés prêts à organiser cette soirée. Urs Weiss explique le calcul. C'est en principe à l'organisation de l'exposition de décider ce qui sera financé avec les CHF 2.00 par animal exposé. Pour 500 animaux exposés, l'organisateur reçoit tout de même CHF 1'000.00, qui peuvent être utilisés pour la location de la halle, pour un bon repas des bénévoles ou pour une réduction des frais d'inscription ou un prix d'exposition. L'utilisation est laissée à l'appréciation du comité d'organisation.

Bien entendu, le comité respecterait la décision de l'assemblée des délégués d'Yverdon de n'organiser l'AD que sur un seul jour, mais une exception doit être faite pour l'année 2025. Le comité complète la proposition de la brochure avec une assemblée des délégués de deux jours. Les divisions doivent tenir leur assemblée des délégués le samedi 14.6.2025 à 14h00 et l'assemblée des délégués de Petits animaux Suisse doit avoir lieu le dimanche 15.6.2025 à 09h00.

Le comité directeur propose d'approuver un poste budgétaire de 100 000 CHF pour l'année 2025 à la charge du compte de résultat.

Urs Weiss ouvre la discussion.

Hansruedi Messmer ne souhaite pas que l'assemblée des délégués dure deux jours. Il n'y aurait pas d'exposition supplémentaire si les CHF 2.00 étaient payés. Il s'oppose à la proposition de Petits animaux Suisse et recommande de la rejeter.

Selon Peter Iseli, Petits animaux Suisse a une fortune considérable, et chaque membre mérite de la voir diminuer à l'occasion d'un jubilé. On fait quelque chose pour l'éleveur!

Alois Inderkum, demande qui peut organiser une fête s'il n'y a pas d'argent disponible.

Fritz Schlatter, il est dépassé par les informations actuelles, c'est une grande performance de fêter les 150 ans de Petits animaux Suisse. Cependant, les coûts sont trop élevés pour lui personnellement pour assister à une AD de deux jours. Que feront les jeunes demain si toutes leurs économies sont dépensées aujourd'hui ?

Urs Weiss cite Armin Wyss, avant que l'argent ne manque, les membres partiront.

Urs Weiss demande qui peut approuver la proposition du comité telle qu'elle est présentée et complétée.

Décision : Les délégués rejettent à la majorité la proposition du comité concernant le 150e anniversaire.

Martin Kundert présente une motion d'ordre demandant que le décompte soit effectué.

Décision : Les délégués rejettent la proposition du comité pour le 150e anniversaire par 445 voix contre.

Urs Weiss constate que Petits animaux Suisse ne fêtera pas son 150e anniversaire.

11. Approbation du budgets 2025

Thomas Meier, rappelle que les délégués sont venus aujourd'hui pour parler de l'avenir et de notre hobby. Jusqu'à présent, on n'a parlé que de ce que nous ne voulons pas. Nous devrions peut-être parler de ce que nous voulons.

11.1 a) Explication concernant le budget 2025

Stefan Röthlisberger explique les économies qui ont été réalisées depuis 2017. Les dépenses administratives ont pu être réduites de près de 260 000 francs. Stefan explique également quelques points du budget, comme le remboursement pour le matériel de marquage aux divisions, les recettes des annonces dans le Magazine ont été revues à la baisse.

Le refus des cotisations de membres proposées entraîne une détérioration d'au moins CHF 80'000 et le refus de la proposition 150 ans une amélioration de CHF 100'000, ce qui devrait permettre d'obtenir une amélioration minimale du budget.

La perte annuelle budgétée s'élève à CHF 309'400 pour l'année 2025. Stefan demande s'il y a des demandes de parole concernant le budget. La parole n'est pas demandée.

11.2 b) Acceptation du budget

Stefan Röthlisberger demande qui souhaite accepter le budget 2025 avec un déficit de CHF 309'400.

Décision : Les délégués approuvent le budget 2025 par 469 voix.

11.3 c) Proposition compétence du comité

Le crédit annuel du comité de CHF 20'000 par affaire est demandé par le comité.

Christoph Uebersax a une question sur le montant des compétences du président.

Urs Weiss explique qu'il n'a aucune compétence en dehors du budget. Il précise qu'il ne comptabilise pas les cadeaux comme les bouquets de fleurs, le vin, etc. dans les frais. Il supporte ces dépenses à titre privé.

Décision : Les délégués acceptent à la majorité le crédit du comité de CHF 20'000 par affaire.

12. Elections

12.1 a) Membre du comité

Après la démission de Ruedi Galli, le poste de membre du comité a été mis au concours dans le Petits animaux Magazine, mais personne ne s'est malheureusement manifesté. Stefan Röthlisberger a toutefois réussi à convaincre une personne extérieure, Daniel Egger, de se porter candidat. Urs Weiss présente Daniel Egger aux délégués. Urs Weiss demande à l'assemblée des délégués si des autres candidatures sont proposées, car il manque une personne supplémentaire au comité. Personne ne se manifeste.

Décision : Daniel Egger est élu à la majorité pour quatre ans comme membre du comité de Petits animaux Suisse.

12.2 c) Société de révision

Après l'élection de la société de révision BDO lors de l'AD 2023, la société de révision Fidustrust, dirigée par Gilles Python, s'est spontanément proposée et a été élue. Malheureusement, il ne souhaite pas poursuivre son mandat.

Le comité a pris contact avec différentes sociétés de révision reconnues. Il propose Agreno Treuhand AG comme organe de révision.

Décision : La société Agreno Treuhand AG est élue à la grande majorité comme nouvel organe de révision pour un an.

14. Proposition Règlement sur la protection des données

Urs Weiss explique brièvement les circonstances pour lesquelles un nouveau règlement sur la protection des données est nécessaire. Le nouveau règlement sur la protection des données a été envoyé avec les documents de la brochure.

La discussion est ouverte. Personne ne demande la parole.

Décision : L'Assemblée des délégués approuve avec une grande majorité le règlement sur la protection des données.

15. Proposition concernant le règlement sur la justice

Selon la version actuelle du règlement juridique, la rémunération du juriste de la fédération doit être indemnisée conformément au règlement des frais de Petits animaux Suisse. Aucun juriste ne travaille sur les indemnités de frais des fonctionnaires de la fédération, c'est pourquoi les taux du juriste de la fédération doivent être pris en charge. Les frais peuvent être mis à la charge des parties conformément à l'article 18 du règlement de procédure juridique. La nouvelle version a été reproduite dans la brochure.

Urs Weiss demande si la discussion est souhaitée. Ce n'est pas le cas.

Décision : L'Assemblée des délégué-e-s approuve à la grande majorité la modification du règlement des voies de droit comme expliqué dans la proposition.

16. Proposition d'adaptation des statuts pour l'utilité publique

Le comité réfléchit sans cesse aux moyens de réduire les coûts. Depuis des années, Pigeons de race Suisse est reconnu d'utilité publique. Pourquoi Petits animaux Suisse ne l'est-elle pas ? Urs Weiss explique que si les adaptations des statuts sont approuvées aujourd'hui, une demande de reconnaissance d'utilité publique pourra être déposée. Si la demande est rejetée, nous pourrions à nouveau adapter les articles lors de la prochaine révision complète des statuts. Urs explique ensuite les avantages d'un statut d'utilité publique. Même si Petits animaux Suisse ne doit pas payer d'impôts aujourd'hui et demain en raison des pertes, il est néanmoins souhaitable d'être exempté du paiement d'impôts. Petits animaux Suisse doit trouver de nouvelles sources de financement. Il faut donc trouver des donateurs et des donatrices pour la bonne cause de l'élevage de petits animaux. Une déclaration dans la déclaration d'impôts permettrait aux donatrices et donateurs de faire des économies d'impôts. Des civilistes pourraient soutenir l'équipe du bureau.

Urs ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

Pour que les modifications des statuts soient acceptées, il faut une majorité qualifiée des deux tiers des voix. Urs demande qui souhaite approuver la proposition écrite d'adaptation de l'article 32.

Décision : L'Assemblée des délégués approuve la modification des statuts telle que décrite dans la proposition, à une large majorité avec 4 voix contre.

17. Petits animaux Suisse SA Comptes annuels 2023

Les comptes ont été joints à la documentation de l'Assemblée des délégués pour information. Aucune discussion n'est demandée.

18. Brefs rapports des divisions

Les divisions expliquent brièvement les affaires traitées lors de leurs assemblées des délégués d'aujourd'hui. Les procès-verbaux seront publiés sur le site Internet et dans le Petits animaux Magazine.

Pigeons de race Suisse supprimera la CPP et organisera dès l'année prochaine l'assemblée des délégués indépendamment de Petits animaux Suisse.

Christian Knuchel a démissionné de la présidence de Pigeons de race Suisse. Aucun successeur ne lui a été trouvé. Au nom du comité, Urs Weiss remercie Christian Knuchel pour sa future collaboration au sein du comité de Petits animaux Suisse.

Oiseaux d'agrément Suisse a décidé aujourd'hui de quitter Petits animaux Suisse. Malheureusement, Antonietta Polimeno a trouvé que le comportement d'Urs Weiss n'était pas collégial. Antonietta rappelle que la demande d'enregistrement de la marque a été faite sans discussion au sein du comité de Petits animaux Suisse. Tous les noms et logos des divisions

ont été enregistrés de cette manière. Oiseaux d'agrément Suisse a contacté un juriste. Antonietta a refusé d'assister aux réunions du comité de Petits animaux Suisse depuis le mois de mars.

Christoph Uebersax, il a été irrité de constater que Petits animaux Suisse avait fait protéger les logos et les noms de Petits animaux Suisse et de toutes les divisions. Il trouve étrange que l'enregistrement des marques ait été demandé par Urs Weiss sans concertation avec le comité. Il s'agit d'un dépassement des compétences du président. Il demande que Petits animaux Suisse annule cette décision, faute de quoi ils porterait plainte avec un avocat.

Urs Weiss regrette que Christoph Uebersax utilise toujours l'ancien logo de Pigeons de race Suisse et non le logo officiel convenu. Il regrette que l'on menace de recourir à des avocats sans en avoir discuté au préalable. Cela ne favorise pas la bonne entente et la camaraderie.

Christoph constate que, dans la correspondance avec Oiseaux d'agrément Suisse, il est fait mention de la discussion sur le logo.

Urs est prêt à en discuter lors de la prochaine réunion du comité. L'article paru dans le Petits animaux Magazine, qui interpelle Christoph, a été approuvé par l'ensemble du comité, à l'exception d'Antonietta, absente.

Urs mentionne qu'Antonietta Polimeno a accepté de rédiger un projet d'accord de retrait lors du séminaire d'octobre 2023.

Antonietta Polimeno souhaite envoyer le projet par courriel à tous les délégués. Elle demande qui lit le Petits animaux Magazine. Elle demande qui a lu l'article sur la démission d'Oiseaux d'agrément Suisse. Oiseaux d'agrément Suisse a décidé aujourd'hui de quitter Petits animaux Suisse. Le président outrepasserait ses compétences en discutant avec des membres d'Oiseaux d'agrément Suisse de la création d'une nouvelle division. Ce n'est pas de sa compétence. Petits animaux Suisse doit soutenir les divisions.

Hanspeter Hohl, demande que la discussion soit close.

Décision : Les délégués approuvent la motion d'ordre à la grande majorité.

Selon Peter Schmid, tous sont des éleveurs de petits animaux. Partout, il y a de la sympathie et de l'antipathie. Il est temps que l'on revienne à l'élevage de petits animaux et non à de telles discussions malsaines. Tout le monde doit tirer à la même corde.

19. Nomination des membres d'honneur

Urs informe qu'il n'y aura pas de nouveaux membres d'honneur cette année. Les membres d'honneur peuvent être demandés au comité jusqu'au 31 décembre.

20. Nomination des vétérans

Les vétérans de cette année seront annoncés.

21. Attribution des assemblées des délégués à partir de 2025 et suivantes

Pour l'année 2025, la société Petits animaux Volketswil se met à disposition pour l'organisation, les dates clés sont communiquées.

Décision : L'assemblée des délégués décide de confier l'organisation de l'assemblée ordinaire des délégués 2025 à Petits animaux Volketswil.

Pour l'année 2026, le comité local de Schwarzenburg se met à disposition pour organiser l'assemblée des délégués.

Décision : L'Assemblée des délégués décide d'attribuer l'organisation de l'Assemblée ordinaire des délégués 2026 à Schwarzenburg.

22. Divers

Urs Weiss remercie les délégués. La parole est donnée aux délégués pour les divers.

Rafaela Devonas propose de maintenir les coûts à un niveau bas et de rechercher le dialogue avant de faire appel à des avocats.

Urs Weiss demande s'il y a des objections à la tenue de l'assemblée des délégués ou aux votes. Personne ne demande la parole.

Fin de l'assemblée: 17:10

Le Président

Urs Weiss

Protocole

Sandra Lanz

Traduction

Jean-Charles Witschi